

## ACCEPTATION DE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS

Autorisation par délibération de la commune en date du 13/9/24 exécutoire au .....  
(à compléter)

\*\*\*

BENEFICIAIRE : SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU CANTAL

COMMUNE : JUSSAC

OBJET DES TRAVAUX : ENFOUISSEMENT DU RESEAU TELEPHONIQUE A SALEMAGNE

AFFAIRE N° : 82 083 287 TA

MONTANT HT des travaux aux entreprises : 2 364,81 €

Imprévus (environ + 10 %) : + 245,52 €  
2 610,33 €

Frais d'Ingénierie 6,5 % : + 169,67 €  
Montant HT de l'opération : 2 780,00 €

Montant du fonds de concours à verser : 50% de l'opération = 1 390,00 €

### Modalités de versement :

- 1 versement au décompte des travaux.

NB : En cas de modification substantielle du projet, il sera établi un nouveau document annulant et remplaçant celui-ci.

Cachet de la Mairie  
Signature du Maire



Le Maire,

Jean-François RODIER